

18 mai 2005 -02:00

Troisième Sommet Conseil de l'Europe à Varsovie

Troisième Sommet Conseil de l'Europe à Varsovie

Troisième Sommet Conseil de l'Europe à Varsovie

Bruxelles, le 17 mai 2005 Le Conseil de l'Europe tient à Varsovie son troisième Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement. Depuis les Sommets de Vienne(1993) et de Strasbourg(1997), le Conseil s'est élargi jusqu'à rassembler la quasi-totalité du continent, soit 46 Etats Membres pour 800 millions de citoyens. La principale mission de celui-ci est de préserver et promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Le 3ième Sommet a pour objectif de déterminer de quelle manière cette entreprise doit être poursuivie dans une Europe en pleine mutation. Dans son intervention, le Ministre de Gucht a souligné, notamment, que la nature paneuropéenne et l'expertise du Conseil de l'Europe lui donnent un rôle spécifique et irremplaçable ; le renforcement du système de protection des droits de l'homme - et en particulier de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg - étant une priorité. Pour mémoire, à ce jour se sont plus de 75.000 cas qui sont en attente devant la Cour alors que rien que pour l'année 2004, on compte pas moins de 45.000 requêtes individuelles. Le Ministre a également insisté sur le fait qu'une Europe stable et démocratique ne peut être édiflée et consolidée sans lutter efficacement contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales. Il a plaidé pour la promotion de la diversité culturelle ainsi que de l'éducation à la citoyenneté démocratique. Pour le Ministre Karel De Gucht, il est crucial d'assurer - via un véritable partenariat - la complémentarité du Conseil de l'Europe et des autres organisations engagées dans la construction d'une Europe stable et démocratique. Il importe en particulier de stimuler les synergies avec l'OSCE, organisation dont la Belgique assumera la présidence en 2006. La présence du Ministre à ce Sommet fut aussi l'occasion pour celui-ci de signer la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be